



Le 15 octobre 2020,

**JOURNÉE NATIONALE DE GRÈVE ET DE MOBILISATION
dans les secteurs de la Santé, du Médico-social et du Social.**

Des milliers d'emplois pour résorber le désarroi !

Pour la CGT, le protocole d'accord sur « Carrières et Rémunérations » et le « Ségur de la Santé » ne sont pas satisfaisants du tout, voire inadaptés aux demandes et revendications des personnels de ces secteurs d'activité. Les récentes décisions du gouvernement et du patronat montrent qu'ils sont toujours hostiles aux exigences des professionnels. Le.s des établissements de Santé du sanitaire, du médico-social et du social public et privé, et qu'ils n'ont pas la réelle volonté d'améliorer notre système de santé et de protection sociale.

Depuis des années, les professionnel.le.s du secteur médico-social, du social et du handicap doivent faire face à des prises en charge de plus en plus difficiles : troubles du comportement, population vieillissante, etc. Trop souvent oublié.e.s et invisibles, elles et ils doivent être considéré.e.s et reconnu.e.s au même titre que tou.te.s les acteurs du soin. Quant à l'hôpital et aux établissements

du public, ils croulent sous une activité exponentielle depuis la pandémie de covid-19 sans avoir les moyens humains et matériels nécessaires.

Les salarié.e.s, toutes catégories confondues, n'en peuvent plus de devoir supporter la dégradation de leurs conditions de travail sans aucune amélioration en vue.

***Soyons mobilisé.e.s
au Mans et ailleurs***

Ce ne sont pas les augmentations de salaire, obtenues seulement pour certain.e.s, qui vont faire taire les professionnel.l.e.s en colère. Le **MANQUE D'EFFECTIF** récurrent partout dans les services et les établissements est **INACCEPTABLE** et ne peut plus durer face à un gouvernement qui continue à communiquer qu'il maîtrise la situation et à régler tous les problèmes grâce au « Ségur de la Santé ».



Le 15 octobre 2020,

EXIGEONS ENSEMBLE



- ☞ *Des embauches massives de personnels qualifiés,*
- ☞ *L'ouverture massive de lits pour désengorger les Urgences, en psychiatrie, dans les services de soins et les structures du médico-social et du social partout où cela est nécessaire,*
- ☞ *La reconnaissance sans condition en maladie professionnelle de tous les personnels de santé et d'action sociale atteints par le covid-19,*
- ☞ *L'arrêt de la déréglementation possible sur le temps de travail prévu par le protocole d'accord du « Ségur de la santé » et la baisse du temps de travail pour nos métiers pénibles*
- ☞ *L'abrogation du décret sur les licenciements dans la Fonction publique hospitalière*
- ☞ *Des augmentations de salaire pour tou.te.s,*
- ☞ *Un départ anticipé à la retraite pour tou.te.s et de meilleures pensions de retraite,*

Toutes et tous dans l'action,

- ✓ **Pour l'emploi par des embauches immédiates,**
- ✓ **La revalorisation significative des salaires et l'amélioration des conditions de travail pour l'ensemble des personnels !**
- ✓ **Un Projet de loi de financement de la Sécurité Sociale qui réponde aux besoins des professionnel.le.s et de la population ;**



RASSEMBLEMENT A 15H A LA PREFECTURE DU MANS

Port de masque obligatoire

**A l'issue du rassemblement, une délégation se
rendra en audience avec le préfet.**

CGT Centre Hospitalier du Mans :

☎ : Poste 33752 ☎ : 02-43-43-29-00 ✉ : cgt@ch-lemans.fr

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE